

65, boulevard Marius Vivier Merle 69482 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 37 91 33 10 Télécopie : 04 37 91 33 77

Support technique:

. Téléphone : 0820 77 1234 (0,019 € TTC/min)

. Courriel : support@atih.sante.fr

# Manuel d'utilisation de LOTAS Version 1.1.0.0

# Sommaire

1.	Présentation générale	
	Fonctionnalités	
	Modalités de tirage au sort des séjours à analyser	
	Installation du logiciel LOTAS	
	Prérequis	
6.	Premier lancement	
7.	Générer fichiers thème	8
8.	Visualisation des fichiers de correspondance	8
9		10

# En cas de problème

Les questions concernant LOTAS pourront être adressées sur la plateforme AGORA : <a href="https://applis.atih.sante.fr/agora/log\_agora.do">https://applis.atih.sante.fr/agora/log\_agora.do</a> dans le dossier QUALHAS ou par courrier électronique à <a href="mailto:Support@atih.sante.fr">Support@atih.sante.fr</a> en précisant « LOTAS » dans l'objet du message ou par téléphone au 0820 77 1234 (0,019 € TTC/min de 8h30 à 12h et de 14h à 18h).

### 1. Présentation générale

LOTAS est un logiciel de tirage au sort mis à la disposition des établissements de santé pour réaliser la sélection de séjours selon des modalités retenues pour le recueil des indicateurs des thèmes :

- dossier du patient,
- dossier d'anesthésie,
- infarctus du myocarde,
- réunion de concertation pluridisciplinaire.

Le logiciel fonctionne avec le fichier des résumés de sortie standardisés (RSS) ayant servi à la production des résumés de sortie anonymisés (RSA).

#### 2. Fonctionnalités

Le logiciel LOTAS génère et transmet à la plateforme QUALHAS (via la plateforme e-PMSI) le fichier du tirage au sort des différents thèmes sous format XML et assure la correspondance entre le numéro des RSS sélectionnés et les dossiers médicaux des patients dont les séjours sont à analyser.

## 3. Modalités de tirage au sort des séjours à analyser

### 3.1. Dossier du PAtient (DPA)

Echantillon principal : 80 séjours

L'échantillon principal est constitué de séjours hors séances d'au moins un jour stratifiés selon l'activité MCO.

### Sont exclus:

- les séances sélectionnées à partir des GHM relevant de la Catégorie Majeure de Diagnostics (CMD) 28, spécifique aux séances ;
- les séjours dont la date d'entrée est égale à la date de sortie ;
- les séjours des nouveau-nés dits « non hospitalisés » ;
- les séjours faisant l'objet d'une prestation inter-établissement, que ce soit en établissement « demandeur » ou en établissement « prestataire ».
- Echantillon de réserve n°1 : 20 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

• Echantillon de réserve n°2 spécifique à l'indicateur Dépistage des troubles nutritionnels : 50 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal auxquelles il faut exclure les critères suivants :

- Séjours de patients âgés de moins de 18 ans,
- hospitalisés moins de 2 jours,
- pris en charge au cours des 2 premiers jours du séjour en réanimation, soins intensifs, surveillance continue, maternité, zone de surveillance de très courte durée ou en soins palliatifs.

#### 3.2. <u>Dossier ANesthésique (DAN)</u>

Echantillon principal : 60 séjours

L'échantillon principal est constitué de séjours hors séances pour lesquels l'acte d'anesthésie générale ou locorégionale est identifié par le code activité 4 de la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM).

#### Sont exclus:

- les séances sélectionnées à partir des GHM relevant de la Catégorie Majeure de Diagnostics (CMD) 28, spécifique aux séances ;
- les séjours faisant l'objet d'une prestation inter-établissements, que ce soit en établissement demandeur ou en établissement prestataire.

#### Echantillon de réserve : 30 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

#### 3.3. Infarctus Du Myocarde (IDM)

#### Echantillon principal : 60 séjours

L'échantillon principal est constitué de séjours hors séances d'au moins un jour au cours desquels le patient n'est pas décédé (mode de sortie RSS ≠ décès) et comportant un code CIM 10 d'IDM en diagnostic principal (codes I21.0x à I21.9x et I22.xx).

#### Sont exclus:

- les séances sélectionnées à partir des GHM relevant de la Catégorie Majeure de Diagnostics (CMD) 28, spécifique aux séances ;
- les séjours dont la date d'entrée est égale à la date de sortie ;
- les séjours faisant l'objet d'une prestation inter-établissements réalisée en tant qu'établissement prestataire ;
- > les séjours avec mode de sortie par transfert vers une unité de soins de courte durée (MCO).

#### Echantillon de réserve : 10 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

### 3.4. Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)

#### Echantillon principal : 60 séjours

L'échantillon principal est constitué de séjours de nouveaux patients ayant un diagnostic de cancer posé dont le premier acte thérapeutique est réalisé au sein de l'établissement.

#### Sont sélectionnés :

- les séjours ayant en DP, DR ou DAS un code C00 à D48 en excluant les codes de tumeurs bénignes D10 à D36 ;
- les séjours avec un GHM en C ou K ;
- les séjours avec un GHM de chimiothérapie ou de radiothérapie (28Z07Z, 28Z08Z, 28Z09Z, 28Z10Z, 28Z11Z, 28Z12Z, 28Z13Z, 17M05Z, 17M06W, 17M06V, 17K05Z, 17K06Z, 17K04Z);
- les séjours ayant un chainage concluant.

#### Sont exclus:

- les anciens patients (les séjours de patients ayant un diagnostic de cancer posé sont tirés au sort sur le deuxième semestre 2008, si ces patients ont déjà été hospitalisés avec un code cancer au cours du premier semestre 2008 dans le même établissement de santé alors ils sont exclus);
- les nouveaux patients sans pathologie cancéreuse confirmée ;
- les nouveaux patients ayant un diagnostic de cancer posé dont le premier acte thérapeutique n'est pas réalisé au sein de l'établissement ;
- les séjours avec un GHM erreur.

#### • Echantillon de réserve : 40 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

### 4. Installation du logiciel LOTAS

- 1. Accédez à la plateforme de téléchargement en tapant l'adresse suivante : <a href="http://download.atih.sante.fr/">http://download.atih.sante.fr/</a>
- 2. Cliquez sur la lettre « L ».
- 3. Cliquez sur le lien hypertexte « LOTAS ».
- 4. Cliquez sur le lien hypertexte « setup.exe ».



- 5. Enregistrez ou exécutez le fichier.
- 6. L'installation s'effectuera automatique.

A chaque lancement de l'application LOTAS, celle-ci vérifiera sur le serveur de version si votre application est à jour et vous proposera si ce n'est pas le cas de la mettre à jour.

#### 5. Prérequis

Le poste informatique doit obligatoirement avoir un accès à internet afin de récupérer les signatures et de pouvoir transférer ses fichiers à la plateforme e-PMSI.

Les fichiers de sauvegarde GENRSA ou AGRAF doivent être à disposition de l'application LOTAS.

L'application e-Pop doit être installée.

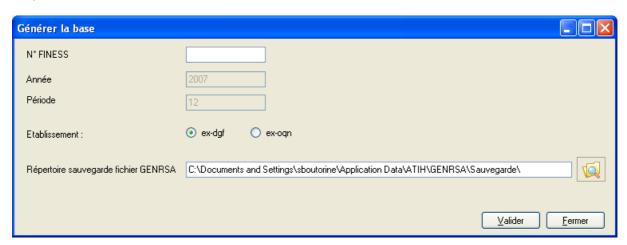
Installation d'e-Pop:

- Accédez à la plateforme de téléchargement en tapant l'adresse suivante : http://download.atih.sante.fr/
- 2. Cliquez sur la lettre « E ».
- 3. Cliquez sur le lien hypertexte « e-Pop 2 ».
- 4. Cliquez sur le lien hypertexte « installePop2.exe » ou « installePop2.zip ».
- 5. Exécutez l'installation.

# 6. Premier lancement

Lors du premier lancement, la base LOTAS doit être générée.

Cliquez sur le menu « Outils » → « Générer base ». La fenêtre suivante s'affiche :

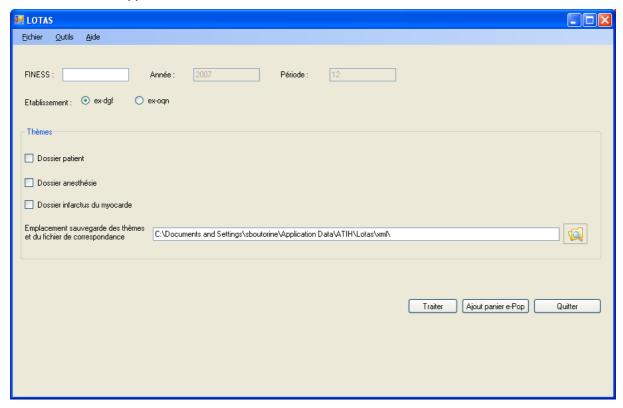


Pour générer la base, il faut impérativement que les fichiers de sauvegarde GENRSA ou AGRAF soient accessibles de votre poste.

- 1. Renseignez votre n° FINESS, le type d'établissement auquel vous appartenez.
- 2. Sélectionnez le répertoire de sauvegarde des fichiers GENRSA ou AGRAF si le répertoire par défaut est incorrect.
- 3. Cliquez ensuite sur le bouton « Valider » et la base se génèrera.

## 7. Générer fichiers thème

Au lancement de l'application LOTAS la fenêtre ci-dessous s'affiche :



- 1. Renseignez votre n° FINESS, sélectionnez le type d'établissement, sélectionnez les trois thèmes.
- 2. Modifiez l'emplacement de sauvegarde des fichiers XML et des fichiers de correspondance (optionnel).
- 3. Cliquez sur le bouton « Traiter ».
- 4. Dès le traitement terminé, un rapport s'affiche et le bouton « Ajout panier e-Pop » devient actif.

## 8. Visualisation des fichiers de correspondance

Vous pouvez visualiser à la fin du traitement les fichiers de correspondance des différents tirages au sort sélectionnés.

Les fichiers textes sont disponibles à l'emplacement sélectionné au moment du traitement. A chaque tirage au sort par thème correspond son fichier de correspondance.



Ci-dessous un exemple de fichier de correspondance pour le thème « Infarctus du myocarde » :



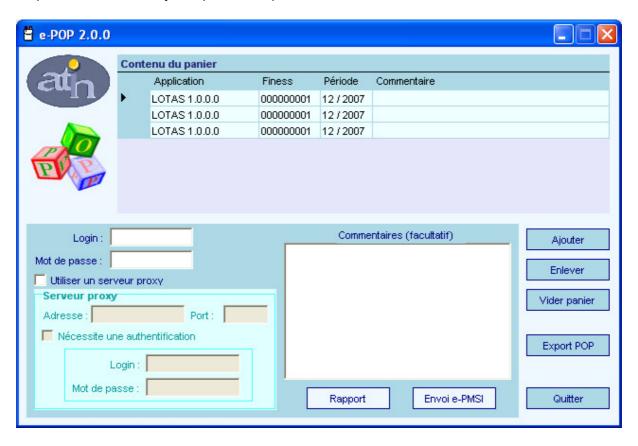
# 633568098313084587idm.txt - Bloc-notes

N° de tirage au sort

<u>Affichage</u> Fichier Edition Format 1-1311473-003084470 -1193659-002889770 3-1386937-003201927 4-1403276-003230109 5-1223432-002939835 6-1263392-003008053 7-1175010-002864088 8-1265355-003011138 9-1240269-002971485 10-1398592-003219809 11-1376387-003185514 12-1387953-003197513 13-1355769-003155036 14-1209869-002917640 15-1344167-003135607 16-1295051-003059021 17-1311051-003083387 18-1335600-003122718 19-1280347-003036092 20-1148085-002821212 21-1325752-003106100 22-1398758-003222224 23-1330678-003114582 24-1355673-003154860 25-1375042-003183010 26-1146587-002819017 27-1375060-003183461 28-1145319-002817500

## 9. Panier e-Pop

Cliquez sur le bouton « Ajouter panier e-Pop », la fenêtre ci-dessous s'affiche :



- 1. Remplissez le login et mot de passe d'accès à e-PMSI.
- 2. Cochez « Utiliser un serveur proxy » dans le cas de l'utilisation d'un serveur proxy au sein de votre établissement et remplissez l'adresse, le port et l'authentification (si nécessaire).
- 3. Cliquez sur le bouton « Envoi e-PMSI ». Un rapport s'affiche à la suite du traitement (exemple ci-dessous) :

